

La Commune

ASSOCIATION DES AMIES ET AMIS DE LA COMMUNE DE PARIS (1871) · 2023 TRIMESTRE 3

1871...
**LES COMMUNARDS ONT LUTTÉ POUR UNE
RÉPUBLIQUE SOCIALE ET UNIVERSELLE**



2023...
NOUS AVONS LA RÉPUBLIQUE D'ORDRE SOCIAL !!



NUMÉRO

95

L'horizon de la Commune, la « bonne » République

Nous vivons dans un système politique où, sur un sujet de société majeur, un seul individu a le pouvoir de décider contre l'écrasante majorité de l'opinion, contre la totalité des syndicats et contre une majorité potentielle des députés.

Or la Commune a montré l'exemple d'une méthode radicalement inverse, jamais explorée encore et pourtant étonnamment prometteuse. Il est bien dommage pour la République que cette expérimentation ait été écrasée dans le sang, au lieu d'être encouragée et à tout le moins respectée.

L'horizon de la Commune est celui de la « vraie », de la « bonne » République, c'est-à-dire de la République démocratique et sociale, à laquelle elle ajoute volontiers les qualificatifs de laïque et universelle. À la base de cette République, se trouve un principe simple : la souveraineté légitime ne peut être que celle du peuple lui-même et elle se manifeste par l'expression du suffrage universel, direct ou indirect.

La Commune n'a pas eu le temps d'élaborer un véritable programme et a fortiori n'a pas élaboré de Constitution. Mais elle nous a

légué un état d'esprit, énoncé dans les « Recommandations » du Comité central de la Garde nationale (26 mars 1871), rassemblé dans une Déclaration au peuple français (29 avril 1871) et manifesté par des pratiques concrètes. Dans la diversité des sensibilités et des mots, textes et actes dessinent ce que l'on pourrait appeler une sorte de bien commun ou d'état d'esprit partagé de la Commune et des communard.es, autour de quelques idées fortes : la souveraineté populaire, la critique de la représentation faussée, le gouvernement direct, l'autonomie communale et la République « une et indivisible. »

 **ROGER MARTELLI**

EN COUVERTURE

Illustration Cécil Baboulène,
montage Jacques « Joseph »



FÊTE DE LA COMMUNE 2023

SAMEDI 30 SEPTEMBRE À PARTIR DE 14H,

PLACE DE LA COMMUNE, PARIS XIII^e

ANGLE DES RUES DE LA BUTTE-AUX-CAILLES ET DE L'ESPÉRANCE

MÉTRO PLACE D'ITALIE OU CORVISART.

LA COMMUNE, PLUS QUE JAMAIS D'ACTUALITÉ

Oui, la Commune, malgré sa brièveté, reste une source d'inspiration indispensable, par son intensité, sa radicalité dans ses espérances et ses idéaux : dans un espace concentré, Paris, et pendant 72 jours, une démocratie inédite s'appuyant sur une mobilisation populaire légiféra, adopta de nombreuses mesures politiques et sociales, et inventa une forme novatrice de partage de pouvoir entre élus et peuple, plaçant les premiers sous le contrôle du second grâce au mandat impératif.

Au moment où une crise sociale sans précédent depuis bien longtemps secoue le pays, il importe plus que jamais de manifester notre attachement à l'œuvre démocratique de la Commune. Et il n'est pas inutile de se remettre en mémoire, certes dans un contexte historique différent, ce que le peuple de 1871 a été capable de faire contre tous les obstacles dressés sur son chemin. ➤ **JOËL RAGONNEAU**

**VENEZ NOMBREUX
EN DISCUTER AVEC NOUS**

PROGRAMME

- 14h** Justine Jérémie
- 15h** Fanfare Barbecue Brass Band
- 16h15** Théâtre : le rendez-vous du 18 mars
- 17h** Intervention de l'association
- 17h30** Riton la Manivelle
- 18h30** Marie Odile Chantran, Marc Perrone et Lionel Suarez

Sur la fête, vous trouverez un stand littérature, des tee-shirts, des objets de mémoire de la Commune et une buvette où nous aurons le plaisir de nous retrouver devant un communard, un rafraîchissement ou un gâteau confectionné par nos adhérents.

CONTRIBUEZ À LA RÉUSSITE DE LA FÊTE

En achetant et diffusant les bons de soutien dont le prix modique (1 euro) permet de populariser largement notre fête ; ils sont présentés en carnet de cinq et peuvent être commandés au siège de l'association. En participant au montage (démontage) et à la tenue des stands (faire connaître vos disponibilités et préférence). En confectionnant gâteaux et friandises pour le stand viennoiseries et en apportant des lots pour la tombola.

LÉO GYÖRÖK¹⁸⁴⁷⁻¹⁸⁹⁹

UN ÉLÈVE-INGÉNIEUR HONGROIS AU SERVICE DE LA COMMUNE DE PARIS

Fils d'un patriote de 1848, ce jeune Hongrois avait derrière lui l'Académie navale de Fiume et une expérience de marin quand il quitte son pays pour l'Angleterre en 1866. Après une année difficile à Cardiff, il vient s'installer à Paris après avoir obtenu des « subventions » de son pays pour devenir ingénieur. Il s'inscrit en effet à l'École des Ponts et Chaussées, et en même temps à l'École des Beaux-Arts et à la Sorbonne, où il suit des cours de philosophie et de littérature. Le rapport rédigé le 15 octobre 1872 pour le 20^e Conseil de guerre dresse son état de services pendant la Commune de Paris en signalant avec ironie que « *pour remercier le pays qui lui a offert l'hospitalité et les moyens de faire sa carrière, [il] utilisa contre lui les connaissances qu'il y a acquises* ».

Déjà, comme marin, Györök faisait de la peinture, et, à Paris, ses études aux Beaux-Arts l'amènent à fréquenter l'atelier de Gustave Courbet. Au près du peintre dont il gagne la confiance, l'élève modeste et renfermé se familiarise avec les idées républicaines et révolutionnaires. Lorsque la guerre éclate, il s'engage comme franc-tireur et subit la défaite avec l'armée de

Sedan, le 2 septembre 1870. Mais il devait faire partie des trois milliers de soldats qui ont réussi à gagner Bruxelles, car bientôt il revient à Paris. Après le 18 septembre, quand les Prussiens arrivent aux environs de Paris et que la défense s'organise, Györök se porte volontaire pour les travaux de fortification. Et comme les assiégés manquent de techniciens, il rend surtout service comme artilleur et rejoindra la commission des barricades après l'attaque des versaillais, à partir du 2 avril 1871.

Un ensemble de notes (ordres, requêtes, etc) signées par lui-même, réunies pour le Conseil de guerre, témoigne de son activité et sert à établir le rapport précité du 15 octobre 1872, dont l'auteur écrit : « *Nous le voyons, le 1^{er} mai remplir les fonctions de Capitaine d'État-major à la 18^e légion. Il est d'abord attaché jusqu'au 9 au service d'Inspection et d'entretien des remparts. Il s'occupe très activement de l'armement de la Porte Maillot et des travaux destinés à augmenter la défense [...] des barricades du Boulevard Pereire. Le 10, il organise un bataillon de génie et obtient de Delescluze 500 francs pour satisfaire aux premiers frais. Du 13 au 20 mai au moins [...] il a dirigé, en qualité de chef d'escadron de la 24^e batterie, l'artil-*



lerie des Buttes Montmartre [et] il exprime au Délégué à la guerre son impatience d'ouvrir le feu contre le château de Bécon et la presqu'île de Gennevilliers. »

Dans l'urgence des combats, les requêtes de Györök vont le plus souvent à l'Intendance pour demander notamment des sacs à terre (par milliers pour consolider les remparts), des rations de vivres, de l'habillement, de l'armement... Se trouvant à la Porte Maillot, il écrit le 9 mai : « *Je manque complètement de munitions, l'ennemi pourrait à chaque instant nous surprendre et se servir de la batterie contre nous.* » Courbet lui aurait demandé au nom de la Fédération des artistes de diriger le renversement de la colonne de Vendôme, mais Györök ne veut pas délaisser la défense de son quartier. Les papiers le concernant laissent aussi entrevoir des frictions et des suspicions. Dans son rapport du 1^{er} mai, il est question de la « *lâcheté*

de deux de [ses] adjudants », qu'il a dû faire arrêter. Lui-même est dénoncé le 20 mai par un nommé Murat, de la « *commission d'initiative* », comme « *un réactionnaire pur sang* », qui « *serait à la tête d'une vingtaine de mouchards* ». Le même jour, après la montée de trois pièces de batterie aux Buttes Montmartre, Györök se plaint : « *J'aurais désiré monter également les affûts nécessaires à ces pièces mais les conducteurs des attelages m'ont refusé de continuer le travail.* »

Pendant la Semaine sanglante il connaît le sort des insurgés battus, que le rapport du Conseil de guerre résume ainsi : « *Arrêté le 24 [mai], il est envoyé sur les pontons d'où il est mis, après trois mois, en liberté, sur sa déclaration, dont aucune preuve matérielle n'a alors révélé la fausseté, qu'il n'était resté à Paris que pour attendre le moment de passer ses examens et n'avait pris aucune part à l'insurrection. Craignant cependant que le rôle qu'il avait joué pendant la Commune ne fût découvert, il s'est empressé de regagner sa patrie qu'il n'a plus quittée depuis.* »

Mais les auteurs hongrois appuyés sur le récit familial donnent une version sensiblement différente. Selon eux, lors des derniers combats, le 27 ou le 28 mai, Györök se trouvait parmi les communards repliés et fusillés au Père-Lachaise. Il n'est pas tué mais des balles lui ont traversé une jambe. Il aurait cependant réussi à se dégager pendant la nuit et à parvenir jusqu'au logement de sa fiancée, Marie Leroy (disparue dans les combats), où la concierge nettoie sa blessure et le soigne. Plus tard, les gendarmes perquisitionnent l'immeuble, Györök est arrêté et conduit au camp de Satory. Pendant cette période, il aurait échappé à un second peloton d'exécution, dans des circonstances qu'on ignore. Parmi les papiers du Conseil de guerre figurent deux let-



tres datées du 9 juin et du 8 août 1871, transmises au général Appert, où l'ambassadeur d'Autriche demande la mise en liberté de « *Georges Györök* », évoquant « *les rapports qui [lui] parviennent de plusieurs côtés sur ce prisonnier [et qui] le signalent comme un jeune homme de talent, studieux, rangé et qui se serait toujours tenu éloigné des menées politiques* ». Il y avait peut-être un rapport entre cette démarche et le fait que le Hongrois a échappé à l'exécution.

En tout cas, condamné ou pas, il est conduit en rade de Brest, où il est enfermé dans les cales de l'une des « prisons flottantes », *l'Aube*. D'après les textes hongrois (mais les récits ne coïncident pas toujours), des 900 communards captifs de ce bateau, 600 périront de maladies et de malnutrition pendant les quatre mois du séjour de Györök. Souffrant toujours de sa blessure, celui-ci trouve avec quoi dessiner, d'abord un communard allongé sur le dos puis le capitaine du bateau et d'autres sujets. Son art lui vaut un traitement de faveur, il peut notamment monter sur le pont pour marcher un peu. Il se trouve à cet endroit peu après le départ de *l'Aube*, quand, par un temps de grande tempête et le bateau se trouvant encore à environ une heure et demie de nage de la côte, il se serait jeté à la mer. Des

pêcheurs l'auraient ensuite aidé pour gagner le continent, avant de rejoindre son pays à la fin de 1871, on ne sait pas comment.

En Hongrie, il fut précédé par sa réputation grâce probablement aux nombreux reportages que des journalistes hongrois avaient envoyés à leurs rédactions sur la Commune de Paris. Györök met beaucoup de temps à se remettre de ses épreuves, il devient morose, replié sur lui-même avec le souvenir de ses amis fusillés ou déportés. Parlant plusieurs langues, il obtient en 1877 un diplôme de Lettres-Français, enseigne dans des lycées de Fiume et de Budapest, et publie en 1880 un manuel de grammaire hongroise remarqué. Il consacre son temps libre à la peinture et ses paysages maritimes connaîtront des succès à la faveur de diverses expositions, à partir de 1894. Mais une photo datant de cette époque montre un homme prématurément vieilli. Puis, son corps paralysé à moitié par deux hémiplegies successives, il se suicide le 15 décembre 1899, à l'âge de 52 ans.

■ JULIEN PAPP

Sources :

Service historique de la Défense – Château de Vincennes. Discipline, justice et prisons militaires 1789-1914, Cote GR 8J 438, Dossier n° 595.

M. Füzes F., *Adatok György Györök és Leo Györök életéhez [Renseignements sur la vie de György Györök et de Leo Györök]*, Publications des Musées du département de Veszprém, 1965, n° 3, p. 125-144.

L. Geréb, *A Párizsi Kommun az az egykori magyar irodalomban 1870-1871-1872 [La Commune de Paris dans la littérature hongroise contemporaine...]*, Budapest, 1951, 70 p.

Gy. Tordai, *Pennyét hord a szél [Le vent emporte les cendres]*, Roman biographique, Bp., 1959.

« Un communard endormi sur la galère *Aube* ». Dessin de Leo Györök



THÉO N'EST PAS RENTRÉ

ITINÉRAIRE D'UN DISPARU

DE LA COMMUNE

Théophile Daguet naît le 7 juillet 1843 dans une famille paysanne du Loiret établie à Beaugency (Loiret) ; son père Jean-Pierre et sa mère Louise sont tous deux journaliers. Théophile a une sœur aînée née avant mariage en 1834 (Louise), et un frère cadet (Jules) né en 1847. Les deux garçons sont brillants à l'école. À 11 ans, Théophile reçoit le second prix « *d'arithmétique et de système graphique* »¹. Appartenant à la classe 1863, il est réformé au conseil de révision et déclaré « *impropre au service* »².

Théophile devient typographe. Le 14 février 1866, il épouse Augustine Dronne, qui est la sœur de son beau-frère Adrien, marié à Louise, maintenant couturière. Augustine est alors enceinte de sept mois ; elle donnera naissance à leur premier enfant, Théophile, le 4 avril 1866. Bientôt naîtra un deuxième enfant, en 1868, qui mourra cependant à l'âge d'à peine un an, le 31 mars 1869.

La guerre franco-prussienne éclate l'année suivante. Après la capitulation de Sedan, Théophile veut participer à l'effort de réarmement : en septembre 1870, il contribue, avec son père, à une souscription patriotique pour la libération du territoire réalisée par la commune de Villamblain (Loiret), où il donne du

linge et 1 franc³. Alors que l'armée prussienne occupe désormais Beaugency, la famille Dronne aide Théophile et sa petite famille à s'installer à Paris. Henri, l'oncle d'Augustine, possède une coutellerie au 104 rue de Sèvres, dans le 15^e arrondissement. Il y héberge Théophile, sa femme et leur enfant. Quant à Jules, encore célibataire, il est serrurier ; il a trouvé un logement au 32, rue des Écoles, dans le 5^e arrondissement, à un quart d'heure à pied de celui de son frère et sa belle-sœur.

Théophile trouve enfin un appartement où les Daguet seront chez eux, au 3 rue des Canettes, dans le 6^e arrondissement⁴. Ils subissent l'hiver glacial de 1870 et les pénuries alimentaires, qui frappent durement les classes populaires, dans Paris assiégé. Le 13 mars 1871, la petite Clémentine meurt à leur domicile — elle aussi à l'âge d'à peine un an, comme son frère aîné. Ne reste plus à la maison que le petit Théophile, qui a maintenant cinq ans. La mère, Augustine, est sans emploi.

La semaine suivant la mort de Clémentine, la Commune est déclarée. Théophile participe-t-il au mouvement en composant des journaux ou des affiches ? S'est-il engagé parmi les Fédérés ? En tout cas, au soir du 24 mai 1871, en pleine Semaine sanglante, Théophile disparaît. A-t-il été pris auprès d'une barricade –

peut-être celle qui barrait la rue des Canettes, à une quinzaine de mètres de l'entrée de son immeuble ? La mairie du 6^e dresse un acte de décès, lequel sera « bâtonné » le 20 août 1871 après la reprise de Paris par les troupes gouvernementales⁵ : Théophile a bien été tué.

Où est passé Théophile ; a-t-il été jugé en cour martiale improvisée au Châtelet, puis fusillé, avec une « fournée » de plusieurs dizaines d'autres, à la caserne Lobau, par exemple ? Et qu'a-t-on fait de son corps ; a-t-il été jeté, avec des centaines d'autres, dans une « tranchée gratuite » ouverte dans un des rares endroits de Paris où subsistaient encore des espaces libres — comme au cimetière du Montparnasse, ordinairement dévolu aux défunts du 6^e arrondissement ?

La disparition de Théophile crée une situation familiale inextricable. Aussi, quatorze ans plus tard, un jugement rendu le 13 mai 1885 par le Tribunal de Première Instance de la Seine, ordonne-t-il une enquête afin de constater sa disparition définitive⁶. Celle-ci est déclarée l'année suivante, par le même tribunal, le 2 juillet 1886⁷.

Augustine surviva à Théophile pendant près de 40 ans : elle décédera à Paris le 22 novembre 1910, à l'âge de 72 ans, à son nouveau domicile du 158 boulevard Saint-Germain⁸. Leur fils Théophile sera représentant de commerce, après avoir été employé de bureau (non loin de sa mère, au 168 boulevard Saint-Germain), puis mécanicien. Il finira ses jours célibataire, au sortir d'une autre guerre, non moins terrible, le 11 décembre 1918 à son domicile du 22 rue Monsieur le Prince.

Jules était-il aux côtés de son frère Théophile durant la Commune ? Revenu à Beaugency, il y ouvrira une boutique « *d'armurerie, articles de chasse, munitions de toutes sortes, serrurerie d'art et de bâtiment* ». Il restera très attaché à la famille Dronne — et sans

doute à la coutellerie familiale de l'oncle Henri, où il aura pu apprendre l'armurerie — puisque, lorsqu'il se mariera le 17 novembre 1874, un de ses témoins sera Adrien Dronne, le mari de sa grande sœur Louise.

La mémoire familiale n'a conservé aucun souvenir précis de ces événements. Jeanne, la fille de Jules, née le 2 septembre 1885 d'un second mariage, avait entendu parler de « *deux frères disparus pendant la Commune et sans doute déportés en Nouvelle-Calédonie* ».

Ces deux frères ne pouvaient être que Jules et Théophile. L'un des deux avait bien disparu, mais il n'était pas allé si loin : en réalité, il n'avait jamais quitté Paris. Il y est sans doute encore, avec ses compagnons.

■ FRANK ROBIN ET LAURENT OLIVIER

(1) *Journal de Beaugency, Écho de la Beauce et de la Sologne*, édition du 24 septembre 1854. Jules obtient l'année suivante le second prix de langue française à l'école communale de M. Delaporte (*Journal de Beaugency*, 2 septembre 1855) et en août 1859 deux fois le prix d'excellence à l'école-pensionnat de M. Laïle (*Journal de Beaugency*, 4 septembre 1859).

(2) *Journal de Beaugency, Écho de la Beauce et de la Sologne*, édition du 23 avril 1864. Son frère Jules sera aussi exempté de service.

(3) Jean-Pierre Daguet donne « du linge et 2 f. » (*Journal du Loiret*, édition du 19 septembre 1870).

(4) Dans l'immeuble, habite peut-être encore le relieur Prosper Baudry (1820-1900), qui sera élu sergent, puis lieutenant dans la 6^e compagnie du 193^e bataillon fédéré, en mars et avril 1871.

(5) L'acte bâtonné porte en marge la mention « *Daguet — acte reconstitué le 1^{er} août 1873 en vertu d'un jugement du tribunal d'instance du 13 juin 1873* ».

(6) *Journal officiel de la République française*. Lois et décrets. Année 17, n° 176 du 30 juin 1885 ; *Journal du Loiret*, édition du 1^{er} juillet 1885.

(7) *Journal officiel de la République française*. Lois et décrets. Année 18, n° 249 du 14 septembre 1886.

(8) Augustine a été inhumée le 24 novembre 1910 au cimetière



parisien de Bagneux (92), 107^e division, 15^e tranchée.

Remerciements : nous remercions chaleureusement Sylvie Pepino, pour son aide dans les recherches d'archives qu'elle a entreprises aux Archives nationales (AN), aux Archives de la Préfecture de Police de Paris (PPo), aux Archives du Service historique de la Défense (SHD), ainsi qu'aux Archives nationales d'Outre-Mer (ANOM), où aucune trace de Théophile Daguet n'a malheureusement pu être retrouvée. Nous adressons également tous nos remerciements à Mélanie Bauducel, pour son aide précieuse et ses conseils dans les recherches aux Archives municipales de Beaugency.



La boulangerie du 3 rue des Canettes à Paris. Le commerce est mis à sac le 9 mars 1883 (et non en 1884) lors d'une manifestation de sans-emplois conduite par Louise Michel arborant le slogan « Du pain ou la mort » sur un drapeau noir. La famille Daguet habitait au-dessus de la boulangerie.

LES SIGNATAIRES DE L'APPEL À LA MONTEE AU MUR DES FÉDÉRÉS DU 3 JUIN 2023

AMI · E · S DE MAURICE RAJFUS
ANPI ASSOCIAZIONE NAZIONALE PARTIGIANI D'ITALIA
ASSOCIATION ACTION
ASSOCIATION LOUISE MICHEL
CGT LES POSTAUX DE PARIS
CGT-FEDERATION NATIONALE PTT BUREAU GARES AMBULANTS
CGT-SGLCE-SYNDICAT DU LIVRE ET DE LA COMMUNICATION ECRITE
CHŒUR SAUVAGE DES BRIGADES LOUISE MICHEL
CHORALE L'UT EN CHŒUR
COMITE LEO LAGRANGE
COMITE NATIONAL DES TRAVAILLEURS PRIVES D'EMPLOI ET PRECAIRES
COMMUNARDES ET COMMUNARDS EN LAGUNAK
COMPAGNIE JOLIE MOME
EDITIONS SYLLEPSE
FAISONS VIVRE LA COMMUNE
FEDERATION CGT FAPT
FNAF CGT
FNIC CGT
FSU ILE DE FRANCE
FSU PARIS
GROUPE COMMUNE DE PARIS-FEDERATION ANARCHISTE
IHS CGT
IHS FAPT
INFO/COM CGT
L'IRELPA
LA CHORALE POPULAIRE DE PARIS
LA COMMUNE LIBRE DE MONTMARTRE
LA FRANCE INSOUMISE
LE COMITE BELGE DES AMIES ET AMIS DE LA COMMUNE DE PARIS 1871
LE MRAP
LES AMIES ET AMIS DE LA COMMUNE DE PARIS 1871
LES AMIS DU MAITRON
LES CAHIERS D'HISTOIRE
LES CERCLES CONDORCET
LIBERTALIA
LIBRE PENSEE 91
LIBRE PENSEE FEDERATION NATIONALE
LIBRE PENSEE PARIS
LIGUE DES DROITS DE L'HOMME
LSR 92
MENILMONTANT FOOTBALL CLUB 1871
MOUVEMENT DES JEUNESSES COMMUNISTES DE FRANCE
MOUVEMENT DES JEUNESSES COMMUNISTES DE PARIS
NPA
NPA 20^e
NPA PARIS
PARDEM
PARTI COMMUNISTE FEDERATION PARIS
PARTI COMMUNISTE PARIS
PARTI COMMUNISTE PARIS 13^e
PARTI COMMUNISTE PARIS 19^e
PARTI COMMUNISTE PARIS 20^e
PARTI COMMUNISTE SECTION POSTIERS PARIS
PCOF
PS SECTION DU 11^e-LEON BLUM
PUBLICO
RESISTANCE SOCIALE
REVOLUTION-SECTION FRANCAISE DE LA TENDANCE MARXISTE INTERNATIONALE
SECTION PCF DE BOULOGNE-BILLANCOURT
SNES-FSU
SOLIDAIRES ILE DE FRANCE
UD CGT 94
UD CGT DE PARIS
UJRE
UNION DEPARTEMENTALES SOLIDAIRES PARIS
UNION LOCALE CGT PARIS 13^e
UNION PROLETAIRE ML/ICOR
UNION SYNDICALE SOLIDAIRES
UNION SYNDICALES SOLIDAIRES
URIF CGT
USR CGT DE PARIS

DES NOUVELLES DE BRETAGNE COMITÉ TRÉGOR-ARGOAT

La fin 2022 avait vu à Brest une conférence et l'ouverture au public de deux expositions sur un moment totalement passé sous silence par l'histoire locale : les pontons-prisons de la rade de Brest où furent entassés quelques 12 000 communards (hommes et enfants) raflés à Paris entre avril et juin 1871. Si les trois quarts ont bénéficié d'un non-lieu, les autres ont été condamnés à la déportation. Ces expositions ont fait une escale à Lannion début janvier et ont été vues par plus d'une centaine de personnes qui ont montré à cette occasion un vif intérêt.

Outre cette exposition, notre Comité a organisé ou donné plusieurs conférences.

Si l'immense et historique mouvement social contre la « réforme » des retraites n'a pas permis à notre amie Michèle Audin de passer la journée du 8 mars dans notre Trégor pour nous parler de l'action des femmes pendant la Commune, nous avons pu proposer à un public venu nombreux une alternative : une interview-vidéo de Michèle Audin donnée à Lutte Ouvrière sur Varlin et Alix Payen, ainsi qu'une conférence de notre présidente qui a rappelé, à travers trois figures de femmes — Nathalie Le Mel, Pauline Kergomard et la « sardinière » Joséphine Pencalet—, les combats menés fin 19^e siècle et début du 20^e par des femmes d'exception.

Nous avons aussi répondu à quelques invitations d'associations amies.

- Le 17 mars, une conférence à Camaret-sur-Mer sur « *L'Histoire de la Commune de 1871* ».

- Le 31 mars, une conférence à Lorient sur la vie et l'œuvre de Pauline Kergomard, cousine germaine

Le Comité Trégor-Argoat des Amies et Amis de la Commune de Paris 1871 présente l'exposition

Les pontons-prisons dans la rade de Brest 1871-1872

Atelier des Ursulines



Du 3 au 10 janvier 2023



Entrée gratuite et ouverte à tout public

du communard Elisée Reclus. Fondatrice de l'école maternelle française, elle a su mettre en œuvre les idées nées avant et pendant la Commune (Pauline Roland et les communard.es Maria Verdere, Gustave Lefrançais, Charles Ducoudray...).

- Une autre prévue le 16 juin à Tréguier à la demande de l'Université du Temps Libre.

Suivant les décisions de notre AG de novembre 2022, nous poursuivons et approfondissons nos recherches sur les communard.es né.es en Bretagne et travaillons sur l'écho de la Commune dans la presse locale, notamment à travers *Le Lannionnais*, hebdomadaire républicain du pays trégorois.

Du travail donc en perspective que nous menons avec un plaisir certain tant la Commune de Paris est toujours d'actualité.

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2023

Le samedi 1^{er} avril, nous étions environ 80 amies et amis à nous retrouver dans la salle Varlin pour l'assemblée générale 2023, auxquelles s'ajoutaient une dizaine d'amis.es à distance. La séance était présidée par Michel Puzelat.

C'est Sylvie Braibant, co-présidente, qui ouvre l'AG avec son rapport d'introduction. Elle souligne la singulière actualité de la Commune au moment où un puissant mouvement social soulève le pays. Elle souligne aussi la bonne santé de l'association, avec ses 2 127 adhérent.es, ses nombreuses activités, à Paris et ailleurs, sa présence publique, notamment via les réseaux sociaux. Évoquant le thème de l'année — « les élus de la Commune : représentants et mandataires du peuple souverain » — elle nous invite à nous interroger aussi sur notre organisation et notre fonctionnement, rappelant la place centrale des adhérentes et des adhérents.

Le premier point de l'ordre du jour concerne la réorganisation du secrétariat de l'association afin de faire face aux multiples sollicitations dont elle est l'objet. Françoise Bazire ayant formulé le souhait de passer la main, un collectif est mis en place pour la période de transition, avec, outre Françoise, Catherine Burelli, Solange Fasoli et Michel Puzelat.

Un autre groupe se met en place pour procéder à la mise à jour du règlement intérieur de l'association. Il comprend Michel Pinglout, Loanie Bien-Aimé, Véronique Mersch, Gabriel.le Bernard, Solange Fasoli.

Puis on passe au rapport d'activité, présenté par Joël Ragonneau. Il rappelle les événements et les





activités de l'année, une année encore bien remplie, notamment une Montée au Mur qui, sans atteindre l'ampleur de celle de 2021, a vu plusieurs milliers de personnes défilé dans les rues du 20^e.

Le rapport financier 2022 et le budget prévisionnel sont présentés par Sabine Monnier. Le bilan fait apparaître un résultat positif de 67,14 €. Cette année a été, à bien des égards, exceptionnelle. Dans la foulée du 150^e anniversaire, nous avons accueilli 270 nouveaux adhérents, contre une moyenne de 150 adhérents dans les années ordinaires. De même, l'association a été très sollicitée pour les expositions ou les parcours communaux.

Après le débat sur les rapports, nous passons aux votes. Le rapport d'activité est adopté à une large majorité (2 contre, 5 abstentions), de même que le rapport financier (1 contre, 6 abstentions), et le budget prévisionnel (à l'unanimité moins 5 abstentions).

À ce moment, il est proposé d'apporter un soutien financier aux grévistes. L'association, en son nom, y contribuera, et ouvrira une caisse de grève pour permettre aux ami.es qui le souhaitent de contribuer à titre individuel. L'accord est évidemment unanime.

Vient le temps des commissions. Tour à tour, la commission Littérature, la commission Fêtes et événements, la commission Culture, la commission Patrimoine et la commission Communication présentent le bilan de leurs activités et de leurs projets. On retiendra, entre autres, la sortie d'une bro-

chure sur Nathalie Le Mel et d'un livre sur *Les inconnu-e-s* de la Commune, la poursuite du travail sur le dictionnaire des enfants de la Commune ; un projet de chorale de l'association ; le voyage prévu, cette année, à Saint-Étienne ; notre présence active sur les réseaux sociaux (Facebook, Twitter, Instagram, Mastodon). À ce propos, un débat a lieu sur l'opportunité de notre présence sur Twitter, après son acquisition par Elon Musk. Un vote (2 contre et 24 abstentions) tranche en faveur du maintien de notre présence.

Après les commissions, vient le tour des comités locaux. Deux d'entre eux sont représentés, le Berry et Dieppe. Michel Pinglaut rappelle les activités du comité Berry, dont il est régulièrement rendu compte dans le bulletin. Nelly Bault annonce l'année Braquehais, le photographe de la Commune, né à Dieppe en 1823.

Avant de nous séparer, il reste à désigner les instances de l'association. Quatre nouveaux membres font leur entrée au conseil d'administration (Patrick Delvert, Catherine L'Helgoualch, Véronique Mersch, Mathilde Passebosc), tandis que six n'en font plus partie (dont quatre amis décédés). Quant au bureau, il est reconduit mais voit l'entrée de deux nouvelles secrétaires adjointes, Catherine Burelli et Solange Fasoli.

L'ordre du jour épuisé, nous ne pouvons nous séparer sans le pot traditionnel, un communal évidemment.

À BAD

Quelle ne fut pas notre surprise de découvrir, un beau jour, ce petit tableau situé entre nos deux locaux de la rue des Cinq-Diamants. Une composition signée « Bad », représentant côte à côte Louise Michel et Corto Maltese. Association surprenante au premier abord mais diablement attachante. D'un côté Louise Michel à la fois enseignante, auteure, militante, révolutionnaire, une femme de conviction, et puis Corto Maltese, un personnage de bande dessinée ; mais, s'il eut existé et connu Louise, nul doute qu'ils auraient partagé de nombreux points de vue, n'oublions pas que tout au long de ses nombreuses aventures, comme elle, jamais il ne trahit ou ne fit défaut à ses amis, alors, merci Bad pour ce beau cadeau.

✶ JEAN-LOUIS GUGLIELMI



NÎMES CINQUIÈME FÊTE* DE LA COMMUNE DE PARIS



Le samedi 13 mai 2023, entre 60 et 80 personnes ont participé dès le matin aux diverses rencontres.

À 10 h 30, Sylvie Braibant, coprésidente nationale de notre association nous a présenté Élisabeth Dmitrieff, créatrice de l'Union des femmes pour la défense de Paris et les soins aux blessés, à l'occasion de la réédition de son livre *Élisabeth Dmitrieff, aristocrate et pétroleuse*. Une très grande dame, 20 ans en 1871...

Le propos de Sylvie fut accompagné par des lectures, par Josette Paquin, de textes d'Élisabeth : lettre à Marx, lettre à la commission exécutive...

Puis Catherine Colas, membre de notre

* Fête organisée en partenariat avec l'ACER (Amis des combattants en Espagne républicaine), l'ARAC (Association républicaine des anciens combattants) et l'ASEREF (Association pour le souvenir de l'exil républicain espagnol).

comité local, nous entretint de son arrière-grand-tante Victoire Tinayre, institutrice pédagogue, écrivaine inspectrice des écoles de filles du 12^e arrondissement de Paris pendant la Commune.

À midi, convivial repas préparé par l'Association d'Amitié franco-vietnamienne.

À 15 h, Raymond Huard nous a présenté Michèle Audin pour *Paris Boulevard Voltaire* qui vient d'être édité chez Gallimard. Monique Saltel et Marie Tacquin nous ont lu des extraits de ce livre et de *Comme une rivière bleue*.

À 17 h 30, lecture théâtralisée à deux voix par Françoise et Patrick Demougin de textes de brigadistes de la guerre d'Espagne membres du bataillon « Commune de Paris », bataillon dirigé par le grand-père de Françoise Demougin.

Sur les murs de la salle, l'exposition « La démocratie et la Commune », un thème ô combien d'actualité !

La journée s'est terminée par un bal trad' organisé par Les Amis du *Prolé* de Nîmes.

Et la pluie eut l'amabilité de ne tomber qu'aux dernières notes de l'orchestre Garric ! Une fête réussie. Vive la Commune !

✚ ÉRIC BRÈS

FEMMES ACTRICES DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE ET DE LA COMMUNE DE PARIS 1871

Une conférence organisée conjointement par la Société des Amis de la Révolution française, le Club René Levasseur de la Sarthe et notre association départementale s'est tenue le vendredi 12 mai à Allonnes (commune de notre siège social, près du Mans). Devant une quarantaine de participants, Daniel Jouteux, président de la SARF, a présenté la vie d'Olympe de Gouges au travers de ses écrits et Gérard Désiles, président de notre association a retracé le combat des communardes.

À propos d'**Olympe de Gouges**, nous avons découvert ses origines modestes, sa naissance en 1748 à Montauban, où son père est boucher, sous le nom de Marie Gouze. Elle sera mariée à 17 ans contre son gré. Devenue veuve, elle habite Paris vers la fin des années 1760. C'est à ce moment qu'elle prend sa nouvelle identité d'Olympe de Gouges. C'est sous ce nom d'auteur de pièces de théâtre et romancière qu'elle signe. Bien qu'ayant reçu une éducation rudimentaire (elle dicte ses textes), elle se qualifie comme « femme de lettres ». Elle s'engage en faveur de l'abolition de l'esclavage, l'égalité des sexes, et pour l'obtention des droits civils et politiques pour les femmes (contre le mariage forcé, pour le droit au divorce et à l'union libre, la reconnaissance des enfants naturels, le droit de vote...). Elle est l'auteur de la Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne en 1791 dont l'article 10 stipule : « ... la femme a le droit de monter à l'échafaud, elle doit avoir également le droit de monter à la tribune... ».

Elle prend plusieurs fois position politiquement sous forme d'adresses dès 1788. D'abord royaliste puis républicaine, girondine puis anti-montagnarde.

Elle sera arrêtée, condamnée et exécutée le 3 novembre 1793.

En ce qui concerne les femmes actrices de la Commune, c'est dès la proclamation de la République, le 4 septembre 1870, qu'elles vont s'investir dans les comités de vigilance et les clubs des arron-



dissements. Quelques portraits sont évoqués : **Louise Michel, Sophie Poirier, Béatrix Excoffon, André Léo**. Puis ce sera la journée du 18 mars sur la butte Montmartre où les femmes vont apostropher les soldats de Thiers venus reprendre les canons, propriété des Parisiens, la fraternisation qui va suivre et l'érection des barricades dans Paris. La création de l'Union des femmes pour la défense de Paris et les soins aux blessés, en avril 1871, à l'initiative d'**Élisabeth Dmitrieff** et **Nathalie Le Mel**, membres de l'AIT (Association internationale des travailleurs) va donner une expression organisée, active et efficace au combat des femmes pour leur émancipation. Outre Elisabeth Dmitrieff, russe, d'autres femmes d'origine étrangère vont aussi participer telles **Paule Minck** et **Anna Jaclard**.

Trois autres portraits ont été évoqués :

Herminie Sardon, épouse Cadolle, corsetière qui va, après l'amnistie, apporter son concours à l'aide aux amnistiés et non amnistiés. En 1887 elle part s'installer en Argentine où elle va faire fortune dans la lingerie. De retour en France, elle va proposer en 1898 le corselet-gorge, ancêtre du soutien-gorge. Depuis 1910 sa maison a prospéré et la marque Cadolle fait partie du marché de luxe.

Florence Charvin dite Madame Agar : chanteuse puis actrice de la Comédie française depuis 1862. Sympathisante de la Commune, elle prêtera son concours à diverses festivités au profit des blessés, des veuves et des orphelins des gardes

nationaux tués. Elle était surnommée « Agar la communarde ».

María Deraismes, républicaine et libre-penseuse, dotée de qualités d'oratrice et d'écrivaine. En 1866, elle fait partie de la Société pour la revendication des droits de la femme

avec André Léo, Paule Minck, Louise Michel, **les sœurs Reclus, Maria Verdure...** En 1882, elle sera la première femme à être initiée franc-maçonne et fondatrice de la première obédience maçonnique mixte.

Cinq femmes d'origine sarthoise ont participé à la Commune :

Alix Payen, la plus connue, parce que la correspondance avec sa famille a été publiée en 2020 par Michèle Audin sous le titre *C'est la nuit que le combat devient furieux*. Elle y décrit la situation alors qu'elle accompagne, en tant qu'infirmière, son mari garde national, sur les forts d'Ivry et Levallois.

Louise Arzelier, confectionneuse ; **Marie Champeau**, couturière ; **Sidonie Pousset**, lingère ; **Victorine Allusse**, couturière et ambulancière du 224^e bataillon.

Autre fait marquant, la présence des femmes sur les barricades pendant la Semaine sanglante (23-28 mai) comme combattantes ou ambulancières, au risque de leur vie. Beaucoup seront exécutées sur-le-champ par les versaillais, 1051 seront traduites en conseil de guerre, dont 36 condamnées à la déportation, 31 aux travaux forcés, de nombreuses peines de prison... et de non-lieux. La publication en 2013 du *Petit dictionnaire des femmes de la Commune*, recense plus de 800 noms ; il est sous-titré *Les oubliées de l'histoire*. Quelles soient connues ou anonymes, nous nous honorons de toutes les réhabiliter.

INITIATIVES EN BERRY

En Indre, deux initiatives publiques très réussies avec évocation par Jean Annequin de la Commune par l'histoire locale attirant à chaque fois plus d'une cinquantaine de personnes se sont déroulées.

Le 25 mars à Cuzion avec l'accueil de l'association de l'ami Bernard Evenot pour rendre un hommage aux maçons depuis leurs origines jusqu'au printemps 1871 : quatre Ami·es (Caroline, Sylvie, Denis, Sylvain) ont joué magnifiquement le rôle des maçons. Une exposition s'est tenue plusieurs jours avec visite guidée.



Le 14 avril à Aigurande, en partenariat avec la ville, l'ASPAig (Association pour la sauvegarde du patrimoine d'Aigurande) et la médiathèque, pour une 9^e conférence itinérante, celle-ci sur l'histoire du pays aigurandais sous la Commune : moment enrichi par une exposition à la médiathèque sur cinq semaines (près de 100 visiteurs) et la rédaction d'un article dans la revue de l'association locale. Le 19 avril, les Ami.es du Berry, invité.es au départ

de la sous-préfète, ont été à nouveau remercié·es chaleureusement pour leurs apports de 2021.



Le contexte départemental d'atteintes aux valeurs humanistes par des éléments réactionnaires a provoqué la réunion à Châteauroux d'une quinzaine d'organisations démocratiques et laïques émettant un premier communiqué, rédigé par les Ami·es, pour appeler à se rassembler à toute occasion.

Pour cette 3^e édition du 18 mars, notre délégation (M. Pinglaut, J. et J.-L. Guglielmi, ainsi que F. Bazire) a apporté à Liège son soutien au comité belge. Un appui de taille à cette occasion : celui du président du Parti du Travail de Belgique, Raoul Hedebouw.



Dans plusieurs exposés donnés dans le Cher, nous avons traité du rôle des élus berrichons lors de la Commune, en accord avec les idéaux de démocratie directe. Notre bureau de cette période s'est tenu le 1^{er} juin à Rezay (Cher), en solidarité au café associatif local, menacé d'expropriation par la municipalité. La matinée a été consacrée à une présentation éblouissante et très concrète sur le thème « La Commune et les techniques électriques ». Notre adhérent Sylvain Neveu nous l'a déclinée en 3 volets : la lumière, la télégraphie, les torpilles (les mines). Du phare de Montmartre qui se trouva éteint au mauvais moment, aux explosifs largement fantasmés, on a eu un large aperçu de tous ces espoirs placés dans l'efficacité des réalisations du comité scientifique, espoirs jamais concrétisés, et, à notre connaissance au moins, peu divulgués.

Notre blog Vaillantitude — textes et vidéos — permettra à chacun d'en profiter a posteriori.

✦ JEAN ANNEQUIN, MICHEL PINGLAUT,
JEAN-MARIE FAVIÈRE



Photo de Bruno Braquehais

DIEPPE BRAQUEHAIS À L'HONNEUR

Après la belle soirée cinéma proposée le 5 mai par la Scène Nationale où nous avons revu le documentaire précieux *1871, portraits d'une révolution* de Cédric Condon et découvert *Désordres* de Cyril Schäublin, le comité de Dieppe vous invite à poursuivre la connaissance du travail de Bruno Braquehais, photographe sourd, né à Dieppe le 18 janvier 1823, inventeur du photo reportage, en parcourant l'exposition réalisée par l'Institut d'Histoire Sociale CGT 76.

En 30 tableaux, devant les reproductions des photographies conservées précieusement par le Musée d'Art et d'Histoire Paul-Eluard de Saint-Denis, nous aurons l'occasion rare de découvrir des visages de ces hommes et de ces femmes qui ont vécu les événements de la Commune et de nous sentir si proches d'eux. Nous y verrons aussi des soldats versaillais, Paris en ruine, et nous pourrons mesurer la qualité du regard artistique et novateur de Bruno Braquehais.

- Ouverture de l'exposition dans le hall de



l'Hôtel de Ville le 1^{er} septembre.

- Vernissage de l'exposition avec l'Association Signe Sans Frontière et proclamation des résultats du concours photo « Dans les pas de Bruno Braquehais, à la rencontre des gens dans la rue », le 8 septembre à 18 h.

- Lancement d'un timbre Braquehais et d'une carte postale par l'Association philatélique de Dieppe pour le week-end du patrimoine le 16 septembre.

- Clôture de l'exposition, samedi 23 septembre à 14 h 30, avec Jean-Louis Robert qui tiendra une conférence et présentera son dernier ouvrage *Nouvelle histoire de la Commune de Paris 1871* à 15 h 30 salle annexe de la Mairie.

En novembre, les animations liées à ce bicentenaire se termineront avec l'hommage à Louise Michel et aux communards devant la plaque apposée sur la Tour aux crabes, suivi de notre banquet annuel, le dimanche 5 novembre à 11 h 30 ; puis pour la première fois, pendant la traditionnelle et populaire Foire aux harengs, les 18 et 19 novembre, avec la tenue de notre stand où nous présentons une sélection de livres, et documents sur la Commune et sur Bruno Braquehais.



Plurielle, joyeuse, bariolée, musicale, cacophonique, la montée au mur 2023 du samedi 3 juin fut à la hauteur de toutes les espérances et en harmonie avec le mouvement social de ce printemps qui aspire tant à plus de démocratie participative.

Les références à la Commune sont récurrentes de défilés en rassemblements, qu'ils soient contre les atteintes aux libertés et droits fondamentaux, la réforme des retraites ou celle de l'Éducation nationale... Il n'était donc pas étonnant que, dès 11h du matin, l'affluence sur la place des Fêtes ait été fournie, avec de nombreux visiteurs, sympathisants décidés ou badauds présents par hasard. Le stand des Amies et Amis de la Commune ne désemplissait pas, tandis que la chorale « L'Ut en Chœur » et le « Chœur sauvage des Brigades Louise Michel », installés à plus grande proximité des spectateurs, rencontraient un beau succès avec leurs interprétations de chants communards et révolutionnaires. Auparavant, dans le petit atrium de la place des Fêtes, un groupe s'était installé pour écouter attentivement Michel Sidoroff et une amie comédienne réciter des textes et poèmes sur la Commune.



LA MONTÉE AU MUR 2023

À 14h30, derrière la banderole des Amies et Amis de la Commune, près de 5 000 personnes étaient prêtes à s'élancer. Au-dessus des stands, des drapeaux rouges de la Commune flottaient aux côtés de ceux des partis politiques (PCF, PCOF, NPA, PS, Fédération Anarchiste...), des syndicats (CGT, Solidaires, CNT...), des éditeurs (Libertalia, Cahiers d'Histoire, Le Monde Libertaire...), des associations (La Libre Pensée, l'UJRE - Union des Juifs pour la résistance et l'entraide, Les Amies et Amis de Maurice Rajfus...). Mais l'unité était aussi dans le mélange et les amoureux de la Commune défilaient sans regarder les étendards dans une ambiance joyeuse et musicale dynamisée par la Fanfare invisible et un groupe de percussionnistes, sous les applaudissements des passants prompts à grossir la marche vers le Père Lachaise, en particulier derrière le Comité belge des Amies de la Commune, dont les membres savent, comme toujours, attirer l'œil et l'oreille. Nouveauté

cette année, David Dufresne a assuré pendant trois heures un live direct de la montée au Mur sur le media indépendant en ligne *Au Poste*.

Après avoir descendu la rue des Pyrénées, le cortège, entré dans le cimetière par la porte des Rondeaux où était installé un autre stand des Amies et Amis de la Commune, empruntait un chemin long et sinueux pour gagner le Mur, afin de fluidifier une foule encore grossie qui rappelait celle représentée par le peintre Ilya Repine en 1873. Massée devant le mur, au pied duquel avaient été déposées de nombreuses gerbes, elle écoute d'abord Julien Landureau des Amies et Amis de la Commune dans un discours aux belles résonances, hier et aujourd'hui, entre les printemps de 1871 et 2023 :

« Ce petit pan de mur est plus qu'un lieu de recueillement, il est devenu le symbole de la révolution sociale et des luttes des opprimés partout dans le monde. Quelques pierres dont la

bourgeoisie n'a eu de cesse de vouloir effacer le souvenir. Mais, jamais elle ne parvint à ses fins ! Dès les premières semaines qui suivirent le massacre, bravant l'interdiction, des silhouettes anonymes vinrent se faufiler à l'ombre des grands arbres pour rendre hommage à leurs frères, leurs sœurs, leurs femmes, leurs maris, leurs enfants et, avec eux, aux 20 000 morts de la Semaine sanglante. D'autres mêmes, vinrent les rejoindre dans la mort, se faisant enterrer en face de leurs camarades tombés ici. Paul Lafargue, à qui l'on doit le précieux droit à la paresse qui résonne si promptement avec nos luttes actuelles. »

C'est ensuite Caroline Viau, syndicaliste, qui donne à entendre la voix commune des partenaires organisateurs et cosignataires :

« Organisations et associations d'origines diverses, ayant chacune leur histoire, nous sommes viscéralement attachées à la célébration de la résistance parisienne. C'est un symbole, un étendard que nous brandissons. C'est l'aspiration à la démocratie, à la justice sociale, aujourd'hui concentrée dans l'exigence d'abrogation de la réforme des

retraites, face à un pouvoir isolé et de plus en plus violent, pour qui la notion même de représentation du peuple n'existe plus.

La liste des mesures démocratiques et sociales de la Commune est considérable. Si certaines d'entre elles, comme la séparation des églises et de l'État, l'école publique, furent mises en œuvre sous la Troisième République, les politiques réactionnaires de ces dernières années nous obligent à revenir vers ce programme incarné par la Commune, qu'il s'agisse de la propriété de l'appareil de production et de la nature même de l'État : justice, armée, police, dépendantes d'un pouvoir exercé par le peuple et ses délégués. »

Et comme toujours, la journée s'achève en chansons avec *L'Internationale*, *Le Temps des Cerises*, ou encore *Le Drapeau rouge*. En reparant, on s'attarde encore un peu dans l'allée du cimetière pour écouter et chanter avec les Brigades Louise Michel.

Une journée stimulante et réconfortante.

À l'année prochaine !

■ SYLVIE BRAIBANT



À MONTMARTRE AVEC LA FNLP

Par une journée ensoleillée, en ce vendredi 7 avril 2023, dit « saint », à l'invitation de la Fédération Nationale de la Libre Pensée, des membres et sympathisant-es de la Ligue des Droits de l'Homme, de la Ligue de l'enseignement et des Amies et Amis de la Commune étaient réunis à Montmartre, sous la basilique du Sacré-Cœur, avec une banderole proclamant « Vive la Commune de Paris » et des drapeaux noirs et rouges de la Libre Pensée. Acte symbolique s'il en est alors que le Sacré-Cœur vient d'être classé monument historique.

L'assemblée s'était retrouvée afin de remettre en place symboliquement une copie de la statue originale de 1905 du Chevalier de la Barre, « martyr » libre penseur, torturé et brûlé en 1766, à l'âge de 19 ans, pour avoir refusé de saluer une procession, blasphémé et été en possession de livres « impies ». Cette copie de la statue a été réalisée grâce à une souscription lancée par la Fédération nationale de la Libre Pensée.

Le 3 septembre 1905, en ce même lieu, 25 000 personnes avaient honoré la mémoire du Chevalier de la Barre lorsque la statue originale avait été érigée. Elle fut déplacée en 1926 à la demande de l'Église catholique puis détruite par les nazis, avec la complicité du régime de Vichy en 1941.

Cet hommage avait lieu dans le cadre du colloque de la Libre Pensée des 7 et 8 avril dont le thème était : « Pour en finir avec les concordats et les religions établies et officielles ».

La laïcité fut très vite portée par la Commune. Dès la séance du 2 avril 1871, un projet de séparation de l'Église et de l'État était présenté par le



citoyen Pyat au nom de la Commission exécutive. Le décret fut adopté à l'unanimité (*Journal officiel* du 3 avril 1871) : « Art.1. L'Église est séparée de l'État. Art. 2. Le budget des cultes est supprimé. Art.3. Les biens dits de mainmorte appartenant aux congrégations religieuses, meubles et immeubles, sont déclarés propriétés nationales ». Mais cette disposition fut anéantie, comme toutes les autres, par les adversaires de la Commune revenus au pouvoir. Il faudra plus de 30 ans pour que la laïcité devienne principe fondamental de la République française.

Prises de parole à l'hommage au Chevalier de la Barre:

- Nicole Aurigny. Fédération de la Libre Pensée
- Jean-Francois Coquet. Ligue des Droits de l'Homme. Abbeville.
- Marianne Feltrin. Association des Amies et Amis de la Commune de Paris 1871.

PARCOURS ET CÉRÉMONIE AU CIMETIÈRE DU MONTPARNASSE LE 4 JUIN 2023

Par un beau dimanche ensoleillé, nous avons renouvelé, le 4 juin 2023, le parcours communard inauguré l'an dernier au cimetière du Montparnasse.

Ce parcours nous a permis de visiter dix tombes* de communard·es ou dotées de l'œuvre d'un communard.

Le parcours s'est poursuivi par une cérémonie devant l'obélisque construit sur la fosse commune contenant 1 600 à 2 000 cadavres de communard·es.

Roger Martelli y a fait un vibrant exposé (ci-contre) sur la mise en œuvre de la démocratie sous la Commune de Paris, un contraste saisissant avec la situation actuelle.

La cérémonie s'est terminée par les chants de la Commune préparés par un collectif de chanteuses de notre Association et partagés par l'ensemble du public.

■ **JEAN-PIERRE THEURIER**

* Vous retrouverez les tombes concernées et les textes correspondants dans l'article de l'an dernier :

[https://www.commune1871.org/nos-actualites/vie-de-l-](https://www.commune1871.org/nos-actualites/vie-de-l-association/2022/1404-parcours-et-ceremonie-au-cimetiere-du-montparnasse)

[association/2022/1404-parcours-et-ceremonie-au-cimetiere-du-montparnasse](https://www.commune1871.org/nos-actualites/vie-de-l-association/2022/1404-parcours-et-ceremonie-au-cimetiere-du-montparnasse)



EXPOSÉ DE ■ ROGER MARTELLI



Qui aime la Commune se retrouve souvent dans des cimetières, pour célébrer le courage, le sacrifice des communardes et communards de 1871 et pour fustiger la barbarie des massacreurs impitoyables de Versailles.

Et il est vrai que l'héroïsme des martyrs a toujours été un remarquable stimulant pour la lutte toujours nécessaire contre les inégalités, le mal-vivre et les multiples atteintes aux libertés. Mais quand les amoureux la Commune se réunissent autour des tombes et des fosses communes, c'est tout autant pour exalter les morts que pour rappeler que la Commune n'est pas morte, c'est pour clamer que, si atroce qu'ait été le massacre, il n'a pas été un achèvement mais une promesse. Toutes et tous, nous savons que nous sommes-là pour continuer, chacune et chacun à sa manière, ce pour quoi les massacrés de la Commune ont vécu.

L'idéal des communards était la République, dont ses partisans voulaient passionnément qu'elle soit la « vraie », la « bonne » République et donc qu'elle soit, comme on le pro-

clame depuis 1848-1849, la République démocratique et sociale, universelle et laïque. Or nous sommes aujourd'hui dans cette lumière grise qui fait que les contours de la République se font plus flous. La démocratie aujourd'hui apparaît si fragile que l'on parle de plus en plus de démocratie « illibérale », ce néologisme étonnant, trop souvent utilisé pour atténuer le risque pourtant bien grand qu'il n'y ait bientôt plus de démocratie du tout.

Dans des moments comme celui-là, il est bon de se redire que la Commune, si elle n'est pas un modèle qu'il suffirait de copier, a été un exemple dont l'audace et la profondeur ont de quoi nous faire réfléchir, encore et encore. Au fond, une poignée d'années après Abraham Lincoln, la Commune n'a fait rien d'autre, sans la connaître, que tenter de mettre en œuvre la formule célèbre du « gouvernement du peuple, par le peuple, pour le peuple ».

S'il fallait énoncer de façon simple le principe qui guide les élus de la Commune, on pourrait s'en tenir à ceci : la souveraineté légitime ne peut être que celle du peuple lui-même et elle se manifeste par l'expression du suffrage universel, direct ou indirect. Et si l'on veut préciser les composantes majeures du principe, on peut, sans risque de simplisme, se fixer sur ces quelques mots : souveraineté populaire, critique de la représentation faussée, gouvernement direct, autonomie communale et République une et indivisible. On conviendra aisément que nous en sommes loin !

Pour évoquer le parti pris démocratique de la Commune, je m'en tiendrai à trois aspects :

- Le premier s'énonce simplement. S'il n'est pas de souveraineté en dehors du peu-

ple lui-même, toute instance de décision, qu'elle soit exécutive ou législative, doit être à l'image du peuple souverain. Vous savez sans doute que l'Assemblée nationale actuelle compte 70 % de cadres et professions intellectuelles supérieures contre seulement 6 % d'employés et d'ouvriers. Or, en mars 1871, au sein de l'assemblée communale parisienne, on compte 4 ouvriers sur 10, soit une proportion très proche de celle de la population parisienne. Jamais dans le passé, et malheureusement jamais depuis 1871, nous n'avons connu une représentation aussi fidèle du corps électoral qui l'a désignée. Autant dire que, rien qu'en matière de démocratie représentative, la Commune est Médaille d'or, et très loin devant toutes ses concurrentes.

- Le deuxième aspect que j'évoquerai est plus complexe et plus intéressant encore pour nous. Dans la conception classique de la représentation, c'est-à-dire depuis 1789 pour ce qui est du territoire français, les citoyens délèguent à leurs représentants le pouvoir de voter la loi. La Commune n'annule pas ce principe, mais elle le complète de façon originale. Dès avant les élections de la fin mars, le Comité central de la garde nationale, qui a piloté l'insurrection du 18 mars, avance l'idée que le prochain conseil communal sera « responsable et révocable » et qu'il sera « placé sous la surveillance continue des citoyens ». En fait, le Comité central n'invente rien. Il ne fait que reprendre une vieille idée des sans-culottes parisiens de la Révolution française : les élus reçoivent un mandat de leurs électeurs — les élus ne sont donc que des « mandataires » — et si ces électeurs estiment en cours de mandat que leurs élus ont tourné le dos à leurs engagements, ils ont le pouvoir



de les révoquer et d'en élire d'autres. En 1871, on n'aurait pas risqué de voir ce spectacle étonnant d'une assemblée finissant par tourner ostensiblement le dos à l'écrasante majorité de ceux qui l'avaient élue !

Mais il n'y a pas que ce droit dans le Paris communard. Le citoyen ne se contente pas de déléguer : il partage l'initiative des lois avec l' élu. En amont du vote, les projets de décret sont précédés par des consultations sérieuses des chambres syndicales alors en pleine expansion, de l'Union des femmes, des comités populaires installés dans les quartiers et même des professionnels, y compris patronaux. Il y a plus encore : l'électeur a le droit de proposer la loi, par des adresses rédigées par les individus, les clubs ou les comités de quartiers alors très actifs. Et notez bien que les élus ont obligation de répondre et seul le temps court de

l'expérience communale empêcha la Commune de le faire systématiquement.

Le Paris communard tient donc fermement au principe énoncé à la première séance de l'assemblée : le peuple délègue ses pouvoirs dès l'instant où ils ne lui échappent jamais ; il n'accepte une administration qu'à condition d'être associé d'une façon ou d'une autre à son fonctionnement.

- Le troisième aspect que j'évoquerai brièvement est dans la pure continuité des précédents. La Commune n'a pas nié la démocratie représentative : elle l'a améliorée. Mais elle est allée au-delà, vers une démocratie plus directe, plus implicative, nous dirions aujourd'hui plus citoyenne. Dans l'esprit communard, la souveraineté ne vaut que si elle est concrètement partagée. Au cœur de la démocratie communale se trouve cette société civile, ce monde des chambres syn-

dicales, des coopératives, des associations, des clubs et des journaux. C'est cette société civile, ces « corps intermédiaires » comme on le dit parfois, pour lesquels le pouvoir actuel affiche aujourd'hui un mépris souverain. Or ce mépris est à la fois démocratiquement inacceptable et contraire à l'efficacité vraie de l'action publique.

Dans le Paris de 1871, ce ne sont pas seulement des experts qui font le bilan des besoins et des ressources, mais la population elle-même qui s'appuie sur ses structures familières de vie quotidienne, dans le cadre du travail ou dans la vie de la cité. C'est très officiellement que la Commission du Travail, sous la houlette du Hongrois Leo Fränkel, a cherché à s'appuyer sur 42 associations ouvrières de production installées à Paris. De même, l'Union des Femmes de Nathalie Le Mel et Elizabeth Dmitrieff contribue activement à la mise en place des ateliers qui doivent fournir aux femmes du travail à domicile.

Au fond, l'expérience communarde nous stimule parce que, dans les discours et dans les faits, elle relève d'un pari qui consiste à raccorder des domaines que la société bourgeoise a historiquement dissociés : l'économique, le social, le politique, le symbolique. La démocratie n'est pas seulement l'enregis-

trement de l'opinion et l'élection. C'est une manière de vivre ensemble et de décider ensemble partout, dans l'entreprise comme dans la cité. En un temps incroyablement court, dominé par la guerre civile, la Commune s'est attachée à la fois à la vie quotidienne, à l'organisation du travail, à la refonte démocratique, à l'égalité entre les femmes et les hommes, à l'éducation généralisée, à la laïcité et à la culture de masse. Elle a ainsi ouvert la voie à une gestion populaire du corps social tout entier. Dans des sociétés aujourd'hui clivées et souvent désarticulées, c'est la même ambition de cohérence formatrice qu'il conviendrait de reproduire.

La Commune est un processus révolutionnaire et n'a pas eu le temps de devenir un régime. Elle n'en indique pas moins des possibles, que sa fin tragique laisse dans leur inachèvement tout autant que dans leur fulgurance. Depuis plus de cent-cinquante ans, ces possibles font continuellement partie de l'imaginaire des luttes populaires. Ils sont notre héritage aujourd'hui. Ils sont une mine pour le mouvement en cours.

Vive la Commune, donc,
encore et toujours !



Notre nouvelle banderole derrière laquelle nous avons participé au défilé du 1^{er} mai. Elle y fut beaucoup photographiée !



FÊTE DE LUTTE OUVRIÈRE 2023

Un beau soleil nous attendait samedi 27 mai pour installer notre petit stand des Amies et Amis de la Commune à la Cité Politique qui accueille chaque année diverses organisations françaises et étrangères invitées à la fête de Lutte Ouvrière. Entre 8 000 et 10 000 militants ou curieux viennent chaque jour à ce traditionnel rendez-vous dans le grand parc boisé de Presles, petit village du Val d'Oise.

La Commune de Paris, seule révolution authentiquement populaire et ouvrière de notre histoire, occupe toujours une place symbolique à la Fête. Cette année, deux films documentaires suivis de débats y étaient à l'honneur avec la participation de Michèle Audin et de Laure Godineau venues décrypter l'utilisation des images de la Commune.

C'était l'occasion aussi bien sûr d'annoncer la montée au Mur du week-end suivant !

De nombreux visiteurs se sont arrêtés à notre stand, des habitués ont renouvelé leur adhésion, d'autres ont découvert notre association, posé des questions, acheté livres, affiches, sacs... et

se sont attardés pour discuter. Tous s'accordent à dire combien les idéaux et les valeurs de la Commune sont au cœur des débats actuels.

Un grand merci à Pascal Baumer, Phippe Mangion, Michel Arnaud et Philippe Leclerc qui ont répondu à l'appel pour le transport et la tenue du stand pendant trois jours et qui ont partagé leurs connaissances sur la révolution du printemps 1871.



HOMMAGE À LA COMMUNE, RUE DE LA FONTAINE-AU-ROI (PARIS 11^E)

Le 2 juin 2023, à la veille de la montée au Mur, l'hommage traditionnel à la Commune et aux communards a été rendu rue de la Fontaine-au-Roi, sur le lieu de la « barricade du *Temps des Cerises* », où combattirent Jean Baptiste Clément, Varlin et Théophile Ferré, et qui tomba le dimanche 28 mai 1871 vers midi. Quelques années plus tard, Jean Baptiste Clément dédia *Le Temps des Cerises* « à la vaillante citoyenne Louise, l'ambulancière de la rue de la Fontaine-au-Roi, le dimanche 28 mai 1871 ».

Une bonne cinquantaine de personnes ont répondu à l'appel des sections socialiste et communiste du 11^e arrondissement et des Amies et Amis de la Commune, auxquels s'étaient jointes cette année des représen-

tantes d'EELV 11^e. Nous notons aussi avec plaisir la présence d'Ami.es belges, qui tenaient la banderole de l'association.

Prenant la parole au nom des Amies et Amis de la Commune, Marianne Feltrin, évoqua la vision anticipatrice de la seule révolution véritablement ouvrière de notre histoire. Après elle, Béatrice Durand, au nom du PCF, fit le rapprochement entre les mouvements récents du combat des communards.

Jérôme Meyer, secrétaire du PS, puis François Vauglin, maire du 11^e, retracèrent les 72 jours de la Commune, à l'origine de la République et des grandes conquêtes de la classe ouvrière.

Après avoir chanté *Le Temps des Cerises* et *L'Internationale*, tout le monde se retrouva, selon une tradition bien établie, au bistrot du coin pour partager un communard.

■ MICHEL PUZELAT





NOIRMOUTIER HOMMAGE AUX COMMUNARDS

Samedi 27 mai, une trentaine de personnes participaient à l'hommage aux communards enfermés au château de Noirmoutier dans l'attente de leur jugement ou de leur déportation en Nouvelle-Calédonie. Jean Regourd, responsable de la Libre Pensée 85 a su rassembler au fil des années et c'est désormais à l'appel de la LP 85, du Mouvement de la Paix 85, de la section Nord-Ouest-Vendée de la Ligue des Droits de l'Homme, que chaque année se déroule cet hommage.

Occasion donnée aux diverses associations de rappeler le riche héritage de la Commune mais aussi de témoigner combien il est nécessaire de rester mobilisés pour faire vivre et défendre des principes auxquels les combattants de 1871 ont donné corps et qui restent menacés 152 ans après : laïcité, racisme, discriminations, défense des droits des citoyens et des associations : liberté de penser, de parler et écrire, de se réunir, d'agir, dénonciations des pratiques policières à l'occasion des manifestations...

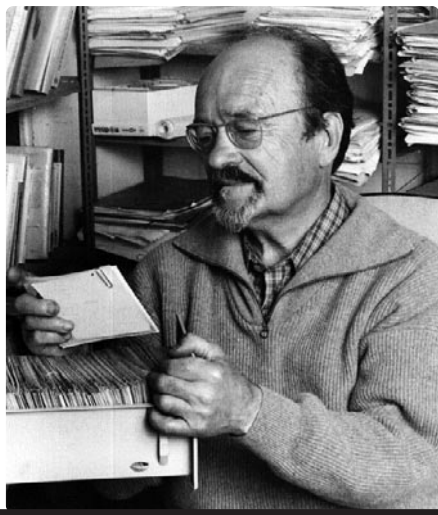
Divers messages et interventions étaient lus : des trois associations citées précédemment, des Amies et Amis de la Commune de Paris 1871, du groupe Henri Laborit de la Fédération Anarchiste, de la Libre Pensée 17 et 44, de la France insoumise 85. En fin d'hommage, un

adjoint au maire de Noirmoutier déposait une gerbe au pied de la borne mémorielle dédiée aux communards enfermés ici et saluait la Commune pour avoir porté et défendu les valeurs de la République. A noter la participation sympathique de l'arrière-petit-fils du communard Jules Joseph Migevant.

Deux panneaux rappelaient le destin tragique de Marie Augustine Gaboriaud, engagée dans la Commune et déportée en Nouvelle-Calédonie avec Jules Chiffon, son mari. Une histoire racontée par Florence Regourd dans le livre intitulé, *Marie Augustine Gaboriaud, une Vendéenne dans la Commune de Paris*, aux éditions Vents des Lettres.

GUY BLONDEAU





YVON GARLAN LE PROFESSEUR ÉTAIT UN COMMUNEUX !

bretonnes de 1675 et produit un petit ouvrage novateur sur cette grande révolte des vrais Bonnets Rouges !

Ensuite on le connaît mieux car il est un fidèle des banquets « communards » du *Temps des Cerises* à Tonquédec où ses interventions font mouche. Il est au premier rang des fondateurs du Comité Trégor Argoat des Amis de la Commune et l'on découvre que ce fils d'instituteurs laïques, khâgneux à Louis Le Grand, élève de l'ENS d'Ulm, fut non seulement un professeur mais un militant actif et engagé du mouvement ouvrier. Adhérent du PCF dès ses études, il fut aussi un intellectuel marxiste novateur dans son domaine, mais aussi un militant de terrain.

Retiré à Pleumeur-Bodou (Côtes d'Armor), il habite l'Ile Grande, le bastion des carriers et des marins rouges dont il est le porte-drapeau aux élections locales. Esprit libre, il manifeste son désaccord avec le PCF, critiquant ses orientations régionales et nationales dans les années 80/90, il le quitte mais il reste jusqu'au bout fidèle à ses convictions révolutionnaires. Il participe aux activités des Amis de la Commune et s'engage aussi très à gauche par exemple dans les présidentielles de 2012 et 2017.

L'honorable professeur était un véritable communeux !

YVES SABOURDY

Co-fondateur du Comité Trégor Argoat des Amies et Amis de la Commune de Paris

Le 8 juillet 2022, Yvon Garlan nous quittait. Il allait avoir 89 ans. Pour un étudiant en histoire ou en prépa de la fin des années 60, c'était une référence bibliographique, en histoire grecque antique de plus. Bref un besogneux austère, à lunettes, que l'on imaginait mal en « révolutionnaire ». Il y avait bien Jean-Pierre Vernant et son prestigieux passé de chef FTP ou Pierre Vidal-Naquet et ses engagements contre la guerre d'Algérie... mais Yvon Garlan, de Rennes, un vice-président d'université, un notable ?!

Le professeur de lycée, la question des concours réglée, ne s'occupe plus d'histoire antique...

Avec des racines bretonnes, la fréquentation d'un dénommé Le Lagadec, on découvre que la référence biblio s'intéresse aussi aux révoltes

DISPARITION DU PEINTRE GÉRARD GOSSELIN

Notre ami Gérard Gosselin est décédé le 6 avril 2023 à Saint-Étienne-du-Rouvray (Seine-Maritime), ville dans laquelle il a œuvré pour l'art abstrait qu'il a si bien su défendre.

Né le 19 mars 1933 à Quettehou dans la Manche, il expose pour la première fois en 1951 dans sa ville alors qu'il exerce encore son métier d'instituteur. En 1963, il fonde la section locale de l'Union des arts plastiques, un riche héritage de la Résistance créé avec des artistes comme André Fougeron. En 2010, il participe avec sa collection de dessins de presse, à une exposition dans le cadre du Festival « Normandie impressionniste ».

C'est une grande perte pour le monde de la peinture et c'est aussi une grande peine pour notre association. Il a toujours répondu présent avec beaucoup de gentillesse à toutes nos sollicitations et son art a souvent illustré nos activités. Ainsi le 23 mars 1997, le menu de notre banquet annuel devenu œuvre d'art par ses soins, a provoqué pour beaucoup d'entre nous, l'envie de conserver ce souvenir précieusement.

À nouveau en 2001, lors de la commémoration

du 130^e anniversaire de la Commune de Paris, alors que nous voulions montrer à quel point la Commune était vivante et moderne puisqu'elle inspirait encore les artistes contemporains, Gérard, malgré l'incertitude du projet dû au manque de financement et aux difficultés de trouver un lieu que nous voulions de prestige pour rappeler que la Commune et les communards avaient sauvé la République, fut un des premiers plasticiens à nous assurer de sa participation et à nous encourager à surmonter les obstacles. Comme le souligne le cartel de l'exposition installée à l'Assemblée nationale lors de cet événement, il a délaissé la peinture sur toile pour adopter un procédé de collage dont la matière première est le carton d'emballage. Ses sujets furent notamment Varlin, la Commune et les communardes.

Adhérent depuis fort longtemps de notre association, il est resté fidèle aux idéaux des communards.

Un artiste citoyen qui sans nul doute manquera à sa ville mais il manquera aussi au collectif de notre association.

Avec nos regrets pour cet ami qui nous était si cher, nous présentons à sa famille toutes nos condoléances communardes.

 CLAUDINE REY



Seconde version de L'Exécution de Maximilien par Manet



MANET ET DEGAS

« T. a rencontré deux Communeux au moment où on les fusille tous, Manet et Degas ! Encore à présent, ils blâment les moyens énergiques de la répression. » écrit sa mère à Berthe Morisot* peu après la Semaine sanglante. C'est dire l'amitié des deux peintres, leur désir de voir la vérité en face et l'intérêt qu'ils pouvaient avoir pour la Commune à laquelle ils n'avaient pourtant pas participé. C'est dire aussi la proximité de la famille Morisot qui tenait salon ouvert aux artistes que fréquentaient leurs filles toutes deux peintres.

La belle exposition qui a réuni cette année Manet et Degas au musée d'Orsay permet de comparer leurs œuvres et met en évidence le rôle de Berthe Morisot qui posait comme modèle pour Manet et qui a entraîné Degas dans le groupe des Impressionnistes.

DURANT L'HIVER 1870-71

Ces artistes n'ont que deux ans de différence, ils sont tous deux de milieu aisé, et Manet, fils d'un haut fonctionnaire au ministère de la Justice est franchement républicain. Degas, le plus jeune, fils de banquier est indifférent à la politique mais développera dans son art un

intérêt pour l'humain pris dans sa réalité quotidienne, des jockeys aux repasseuses. En juillet 1870, alors que Napoléon III déclare la guerre à la Prusse, les deux peintres sont réquisitionnés dans la Garde nationale et demeureront à Paris comme volontaires pour défendre la ville durant le siège. Dans une lettre du 17 septembre à sa femme restée en famille à Oloron-Sainte-Marie dans les Pyrénées, Manet écrit : « *Il faut absolument que nous sacrifions chacun cent francs pour avoir un bon revolver, il y va de la sûreté personnelle* ». L'équipement des gardes nationaux ne devait pas être suffisant ! Un peu plus tard en novembre, dans une lettre à Eva Gonzales,

peintre elle aussi : « *Degas et moi sommes dans l'artillerie, canonniers volontaires...je compte qu'à mon retour, vous ferez mon portrait avec une grande capote d'artilleur* ». Mais leur engagement patriotique ne résiste pas à la suppression de la solde par l'Assemblée élue en février 1871 et Manet rejoint sa femme dans les Pyrénées non sans avoir gravé une eau-forte *La queue devant la boucherie* visible dans l'exposition. De cette période datent probablement deux caricatures de Napoléon III et Bismarck par Degas dans un petit carnet de dessins appartenant maintenant à la BNF.

Lorsque la Fédération des artistes élit en avril 1871 Manet au comité directeur, il n'intervient

pas pour refuser cette nomination au contraire de Millet, ce qui vaut acceptation. Il ne fait pas de doute qu'il a assisté avec Degas à la répression, peut-être pilotés par leur ami commun James Tissot resté à Paris pendant la Commune. *La Barricade*, dessin au lavis et gouache de 1871 appartenant au musée de Budapest, en témoigne. Il en tirera une lithographie en 1874, diffusée malgré la censure. De même *Guerre civile* où git un fédéré dans la rue.

DEGAS COLLECTIONNE DES ŒUVRES DE MANET

À la suite d'une longue dépression de Manet pendant l'été qui suit l'écrasement de la Commune, les carrières artistiques des

La queue devant la boucherie, eau-forte de Manet, 1870



deux amis divergent. Degas survivra plus de trente ans à la mort précoce de Manet en 1883, et n'aura de cesse de réunir le plus possible de ses œuvres. Dans sa collection on trouve les lithographies de *La Barricade* et de *Guerre civile*, mais aussi de *L'Exécution de Maximilien* de 1868.

L'exposition nous permet aussi de découvrir un tout petit dessin de Manet inséré dans une lettre datée du 14 juillet 1877, avec deux drapeaux bleu/blanc/rouge croisés et l'inscription « *Vive l'amnistie !* ». Je ne parle pas des œuvres magnifiques de ces deux grands artistes et dont certaines n'ont jamais été exposées à Paris comme un étrange *Bains de mer, petite fille peignée par sa bonne* de Degas, venu de la National Gallery de Londres ou *Courses à Longchamp* de Manet appartenant à l'Art Institute de Chicago.

Mais le clou est sans aucun doute le grand tableau qui clôt l'exposition, *L'Exécution de Maximilien* (voir page 31), éphémère empereur du Mexique placé là par Napoléon III. Manet s'était consacré en 1867 à une composition historique sur ce thème pour le Salon de l'année suivante. Une esquisse, trois versions de grand format et une lithographie pour la diffusion au plus large public. Puis plus rien, pas de présentation au Salon. On peut comprendre qu'après le scandale de *l'Olympia*, Manet recule devant l'affrontement politique avec le pouvoir responsable de la mort de Maximilien. Nul doute que ce thème de l'exécution a préparé l'artiste à celui de *La Barricade* !

Après la mort de Manet, la seconde version, restée dans l'atelier du peintre, est découpée en plusieurs morceaux ! Degas fait alors l'acquisition de fragments et remonte partiellement le tableau qui fait partie actuellement des collections de la National Gallery. Cette belle preuve d'amitié et de respect par Degas n'est pas rare chez les artistes. Signac collectionnait Seurat, Caillebotte tous ses amis peintres. C'est cette empathie, venue de la formation en ateliers qui a permis l'avancée extraordinaire de la Fédération des artistes pendant la Commune.

■ EUGÉNIE DUBREUIL

Manet/Degas, musée d'Orsay, Paris

*Voir l'article de John Sutton dans *La Commune* n°47



LES POUCKETTES

Jean Allemane, dans *Mémoires d'un communard*, énumère les différents instruments de torture utilisés contre les communards prisonniers au bagne de Nouvelle Calédonie : « *la crapaudine, la double boucle, les poucettes, le martinet à sept branches, ...* » (p.356)

Les poucettes, vous connaissez ? Elles étaient l'instrument préféré du gardien Charpyat.

Chacun des pouces est glissé dans la partie arrondie et la vis supérieure est serrée puis bloquée avec un cadenas. Une chaîne permet au gardien de tirer le prisonnier par les pouces dans toutes les directions.

En voici un exemplaire.

■ J-P THEURIER

Collection personnelle de notre ami Patrick Fonteneau

BD : SÉRAPHINE

Édith, dessinatrice connue pour ses talents de coloriste, offre au roman de Marie Desplechin *Séraphine*, (paru en 2005 et plusieurs fois réédité) une adaptation fidèle au texte et aux couleurs subtiles.

Montmartre 1885, encore rural, le maquis où vit une population pauvre, endeuillée, aux rêves brisés par l'écrasement de la Commune, sujet tabou que l'on évite d'aborder pour continuer de vivre.

Une adolescente de 13 ans, orpheline, sauvée d'une mort certaine à l'hospice par un curé, recueillie par une tante prostituée, et élevée par



une vieille couturière râleuse et communarde qui lui apprend le métier. Séraphine qui, fait exceptionnel, a appris à lire, est éprise de liberté et sensible à la misère qui l'entoure. Elle est curieuse de comprendre le silence que provoque toute allusion à ses origines ou à la Commune.

Les langues se délieront, l'espoir, les rires et les chants réapparaîtront au retour des déportés et d'une certaine Louise.

A travers le regard de cette adolescente, Marie Desplechin nous fait découvrir la condition féminine de cette fin de 19^e siècle et la détresse post-communarde, sans jamais tomber dans le misérabilisme.

Dans la BD, dès qu'il est fait allusion à la Commune, Edith glisse malicieusement dans ses images un merle moqueur qu'on s'amuse à repérer.

Le roman, touchant, plein d'humanité et de solidarité était une réussite. La B.D. l'est tout autant.

À partir de 10 ans

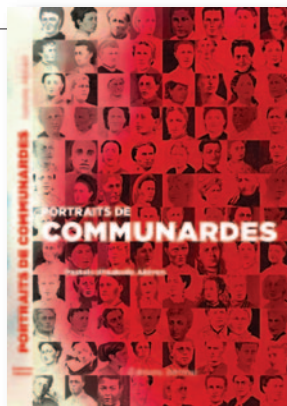
➤ **CLAUDE CHAUVEAU**

Édith et Marie Desplechin, *Séraphine*.

Ed. Rue de Sèvres, 2022

PORTRAITS DE COMMUNARDES

Dans cet ouvrage on découvre 100 portraits de communardes, des pastels pleine page, réalisés d'après des photos par Isabelle Abiven, graphiste et illustratrice qui y présente succinctement son travail. À chaque portrait est adossé une très brève présentation du personnage. En introduction, figurent un texte d'André Léo écrit pour *La Sociale*, une page et des notes biographiques de Lila Autel ainsi qu'un court texte de Gérard Dittmar restituant la place et l'action des femmes pendant la Commune de Paris.



Le principal intérêt de ce livre est de donner un visage à toutes ces femmes, pour la plupart inconnues ou oubliées.

➤ **SOLANGE FASOLI**

Isabelle Abiven, *Portraits de communardes*.

Éditions Dittmar, 2022

UNE MILITANTE EXEMPLAIRE

Une nouvelle brochure vient de paraître qui retrace la vie de cette communarde bretonne qui reste trop méconnue, malgré le livre qu'Eugène Kerbaul lui a consacré, et qui est maintenant épuisé.

Nathalie Le Mel arrive à Paris en 1861. Elle est religieuse et membre de l'Association internationale des travailleurs. Elle crée un syndicat de relieurs avec Eugène Varlin, puis un restaurant communautaire, *La Marmite*.

Militante infatigable, elle fonde, avec Elisabeth Dmitrieff, l'Union des femmes pour la défense de Paris et les soins aux blessés, qui a joué un très grand rôle sous la Commune. Elle est très active pendant la Commune et entraîne des

femmes de Paris à la barricade de la place Blanche. Elle est arrêtée et condamnée à la déportation en enceinte fortifiée. À son retour, elle reprend le combat jusqu'à sa mort, à 95 ans.

Cette brochure a été écrite à partir d'une conférence faite par Claudine Rey à l'institut CGT d'histoire sociale du Livre parisien.



Yannick Lageat a permis d'enrichir ce texte grâce à de nouvelles découvertes sur la vie de Nathalie Le Mel.

Militante syndicaliste, féministe, révolutionnaire, Nathalie nous montre le rôle fondamental des femmes lors de la Commune.

✚ **MARIE-CLAUDE WILLARD**

Une militante exemplaire, Nathalie Le Mel, 1826-1921, Amies et Amis de la Commune de Paris, 2023

**BD : CATHERINE B
UNE BERRICHONNE AU
BAGNE DE LA NOUVELLE**

Enfin ! Depuis que Bernard Capo met en valeur l'histoire de notre région et ses personnages, il a abordé la période de la Commune de Paris 1871 et la déportation de celles et ceux qui sont « montés à l'assaut du ciel ». Je me suis permis de le soumettre à un harcèlement sympathique sur le sujet.

Fait remarquable, c'est une femme qu'il nous fait revivre. Une femme méconnue, quasiment inconnue qui va rencontrer la communieuse la plus célèbre : Louise Michel. Bernard Capo reproduit même un de ses dessins.

Lectrice, lecteur, vous avez, dans cet album, le travail d'un historien qui a découvert Catherine B, jeune paysanne de Cuffy, le village le plus à l'est de l'ancien Berry. Vous avez aussi l'œuvre artistique, le 9^e art, d'un dessinateur sensible et talentueux. Nous sommes dans l'univers capolien (comme Victor Hugo a su être hugolien). Il tonifie nos 5 sens. Eh oui, nous sentons forcément l'odeur des embruns contre *La Virginie*. B. Capo sait, ô combien, rebâtir le terroir, agiter la mer, camper l'architecture, faire respirer les pierres et les humains.

Quel voyage ! Des coins du Berry aux coins de Paris, nous parvenons en Nouvelle-Calédonie.

Notre Catherine B, car elle est devenue nôtre, côtoie les « historiques ». B. Capo les présente : Courbet, Braquehais, Giffaut qui touchent à l'art, Rochefort, Napoléon Gaillard, Hugo, Louise

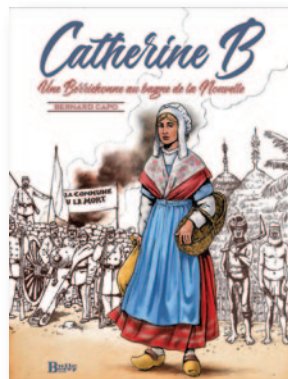
Michel, Auguste Okolowicz, et bien d'autres. Notre dessinateur donne visage à Gervais Bourdinat et à Emmanuel Delorme.

L'historien devient romancier en imaginant les rencontres. Et pourquoi pas ? Il reste tant de vérités dans cette bande dessinée. L'art de la BD permet l'art du cadrage, la liberté de commentaire avec la constellation des niveaux de langage que B. Capo glisse page à page.

Autre fait remarquable : les kanak ne sont pas oubliés, eux qui ont failli être victimes d'un génocide à la française. Merci B. Capo de les avoir fait revenir en puissance et d'avoir redonné honneur à Ataï, chef d'une juste révolte. Plaisir et réflexion, cœur et raison. Ça, c'est du Capo.

✚ **MICHEL PINGLAUT**
(préface de l'album)

Bernard Capo, *Catherine B. une Berrichonne au bagne de la Nouvelle*, Éditions Bulleberry, 2023



Édito : L'horizon de la Commune, la « bonne » République	• 02
Fête de la Commune 2023, le programme	• 03

Histoire

Léo Györök, un Hongrois au service de la Commune	• 04
Théo n'est pas rentré, un disparu de la Commune	• 07

Notre association

Des nouvelles de Bretagne	• 10
Notre assemblée générale 2023	• 11
À Bad	• 13
Nîmes : cinquième fête de la Commune	• 13
Une conférence dans la Sarthe	• 14
Initiatives en Berry	• 16
Dieppe : Braquehais à l'honneur	• 17

Actualité

La Montée au Mur 2023	• 18
À Montmartre avec la FNLP	• 21
Parcours et cérémonie à Montparnasse	• 22
Nouvelle banderole du 1 ^{er} Mai	• 25
À la Fête de Lutte ouvrière 2023	• 26
Hommage à la Commune rue de la Fontaine-au-Roi	• 27
Hommage aux communards à Noirmoutier	• 28
Yvon Garlan, le professeur était un communard !	• 29
Disparition du peintre Gérard Gosselin	• 30

Culture

Manet et Degas	• 31
Les poucettes	• 33

Lectures

BD : <i>Séraphine</i>	• 34
<i>Portraits de communardes</i>	• 34
<i>Nathalie Le Mel, une militante exemplaire</i>	• 34
BD : <i>Catherine B, une berrichonne au bain de la Nouvelle</i>	• 35

Directrice de la publication : Claudine Rey

Ont participé à ce numéro : Jean Annequin, Nelly Bault, Guy Blondeau, Sylvie Braibant, Éric Brès, Claude Chauveau, Gérard Désiles, Eugénie Dubreuil, Solange Fasoli, Jean-Marie Favière, Marianne Feltrin, Colette Godest, Jean-Louis Guglielmi, Roger Martelli, Laurent Olivier, Denis Orjol, Julien Papp, Michel Pinglaut, Michel Puzelat, Claudine Rey, Franck Robin, Yves Sabourdy, Jean-Pierre Theurier, Marie-Claude Willard

Coordination : Valérie Martineau, Sabine Monnier · **Graphisme et iconographie :** Alain Frappier · **Impression :** Imprimerie Maugein · **ISSN :** 1142 4524

Le prochain bulletin (96) paraîtra fin novembre 2023. Faire parvenir vos articles avant le 30 septembre 2023.



LES AMIES ET AMIS DE LA

Commune de Paris 1871

46 RUE DES CINQ-DIAMANTS 75013 PARIS · TEL : 01 45 81 60 54

courriel : amis@commune1871.org | site internet : commune1871.org

Ouvert du lundi au vendredi de 14 h à 17 h

Bibliothèque ouverte aux adhérents le mercredi et chaque premier samedi du mois de 14 h à 17 h (sur rendez-vous)